

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-THÈCLE
MRC DE MÉKINAC

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle tenue le lundi 5 novembre 2018, à 20 heures, sous la présidence du maire Alain Vallée

Sont présents:

Jean-François Couture, conseiller
Claudette Trudel-Bédard, conseillère
Caroline Poisson, conseillère
Jacques Tessier, conseiller
Bertin Cloutier, conseiller

Absente :

Julie Bertrand, conseillère

Autres présences: Louis Paillé, Valérie Fiset, Julie Veillette et Jean-Yves Piché

RÉSOLUTION : 2018-11-335 Ouverture de la séance

Il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement d'ouvrir la séance à 20 h 00.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-336 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour suivant avec la mention de laisser ouvert le point Affaires nouvelles :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1 octobre et ajournée du 15 octobre 2018.
4. Correspondance
5. Comptes et état des revenus et dépenses.

6. Questions de l'assistance.
7. A) Nomination du maire suppléant
B) Nomination du représentant et de la responsable de la bibliothèque municipale pour 2019.
8. MTQ/Approbation des dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier (chemin Saint-Thomas et route Marchand).
9. A) Demande de dérogation mineure pour le 84 chemin du Lac-du-Jésuite
B) Demande de dérogation mineure pour le 570, rue Notre-Dame
10. Chambre de Commerce de Mékinac/adhésion 2019
11. Réponse à notre résolution de Centre Jardin Multi-Fleurs Enr
12. Programme d'aide pour l'achat de couches lavables.
13. A) Transfert de la base de données Beeon pour le service d'incendie
B) Démission d'un pompier volontaire
14. Demande de M. Yves Marchand pour la réparation du pont du chemin du Barrage.
15. Offre de service pour le déneigement des conteneurs de déchets et récupération à l'extrémité du chemin Saint-Pierre Sud
16. Demande de commandite :
 - A) Du Noël des enfants de Sainte-Thècle
 - B) Du Tournoi provincial de A.P.B.M. de Saint-Tite
 - C) Du Rallye Mékinac
 - D) De la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle
17. CWA offre de service pour le remplacement d'un débitmètre
18. Publicité dans le bulletin Autour d'Elles de Femmes de Mékinac.
19. Décontamination des transformateurs du 631 rue Notre-Dame
20. Demande d'aide financière pour une nouvelle entreprise
21. Entente de service pour le déneigement des conteneurs et du réservoir incendie au Lac-du-Jésuite
22. A) Adhésion à l'entente relative à la Régie des incendies du Centre-Mékinac
B) Adoption du budget 2019 de la Régie des incendies du Centre-Mékinac

23. Demande de partage de coûts pour la coupe d'un arbre
24. Période de questions de l'assistance
25. Affaires nouvelles :
 - A) Demande au FDT pour le Noël des enfants
26. Ajournement ou levée de la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-337 Adoption du procès-verbal de la séance du mois d'octobre 2018

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1^{er} octobre et la séance ajournée du 15 octobre 2018, tel que rédigé.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Correspondance du mois d'octobre 2018

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire

Le MAMOT nous transmet des feuillets d'information portant sur les nouvelles modalités entrées en vigueur le 19 octobre 2018 en ce qui concerne la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des municipalités et des organismes municipaux.

Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion

Le MIDI nous invite à participer à la 16^e Semaine québécoise des rencontres interculturelles qui aura lieu du 5 au 11 novembre prochain en relayant l'information au sein de notre réseau ou en organisant une ou plusieurs activités dans notre région.

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Le CIUSSS nous recommande de ne pas ajouter de réglementation municipale supplémentaire aux mesures déjà prévues dans la Loi provinciale encadrant le cannabis.

Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec

La CPTAQ confirme l'existence de droits sur la propriété du 651, route 352 à Sainte-Thècle puisque la résidence a valablement été construite en vertu de l'article 31 par le propriétaire.

La CPTAQ autorise l'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit commerciale pour l'exploitation d'un bureau de service de conception de sites Internet à l'intérieur d'une résidence existante, au 1930, chemin Saint-Pierre Sud.

Curriculum vitae

Madame Caroline Tessier, du Lac-aux-Sables, nous offre ses services dans le domaine de l'administration.

Fédération Québécoise des Municipalités

La FQM nous indique son intention de rencontrer rapidement la Vice-première ministre afin de discuter de mesures transitoires afin d'alléger le fardeau fiscal qui sera incombé aux municipalités suite aux augmentations salariales importantes consenties aux policiers de la Sûreté du Québec par l'ancien gouvernement.

MRC de Mékinac

La MRC de Mékinac nous transmet le sommaire du rôle d'évaluation pour l'année 2019, laquelle constitue le 3^e exercice financier de notre rôle triennal 2017-2018-2019.

RÉSOLUTION : 2018-11-338 Dépôt de la correspondance d'octobre 2018

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement d'autoriser le dépôt de la correspondance du mois d'octobre 2018.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Liste des comptes à payer pour le mois d'octobre 2018

0000 Caisse Populaire (Salaires des élus pour octobre 2018)

	1	
Vallée Alain	242.64	
Trudel Bédard Claudette	632.36	
Bertrand Julie	532.36	
Tessier Jacques	632.36	
Poisson Caroline	632.36	
Couture Jean-François	632.36	
Cloutier Bertin	532.36	4 836.80

0000 Caisse Populaire (Salaires semaine 30 septembre au 6 octobre 2018)

Paillé Louis	834.12
Piché Jean-Yves	800.66
Fiset Valérie	664.01
St-Amand Xavier	107.98
Magnan Sylvain	579.42

Ricard Jacques	392.18	
Boutet Normand	600.75	
Genois Michel	314.68	
Veillette Julie	757.52	
Dionne Danny	625.87	
Cloutier Michael	212.32	5 889.51
0000 Caisse Populaire (Salaires semaine 7 au 13 octobre 2018)		
Paillé Louis	834.12	
Piché Jean-Yves	852.88	
Fiset Valérie	664.01	
Magnan Sylvain	616.03	
Ricard Jacques	413.64	
Boutet Normand	614.53	
Genois Michel	314.68	
Veillette Julie	732.91	
Dionne Danny	602.15	5 644.95
0000 Caisse Populaire (Salaires semaine 14 au 20 octobre 2018)		
Paillé Louis	834.12	
Piché Jean-Yves	852.88	
Fiset Valérie	665.87	
Vallée Yves	575.16	
Magnan Sylvain	468.51	
Ricard Jacques	420.42	
Boutet Normand	600.75	
Genois Michel	168.68	
Veillette Julie	732.91	
Dionne Danny	723.62	
St-Amand Xavier	73.19	
Cloutier Michael	73.19	6 189.30
0000 Caisse Populaire (Salaires semaine 21 au 27 octobre 2018)		
Paillé Louis	834.12	
Piché Jean-Yves	852.88	
Fiset Valérie	689.69	
Vallée Yves	575.16	
Magnan Sylvain	468.51	
Ricard Jacques	406.87	
Boutet Normand	600.75	
Genois Michel	299.87	
Veillette Julie	743.67	
Dionne Danny	607.20	6 078.72
0000 Caisse Populaire (Salaires des pompiers octobre 2018)		
Carrier Lucien	581.38	
Francoeur René	48.72	

Francoeur Yvan	516.02	
Dionne Danny	428.66	
Marcotte Éric	442.40	
Bacon Stéphane	307.43	
Plamondon David	305.07	
Magnan Stéphane	609.88	
Mongrain St-Laurent Yves	392.06	
Labrosse Marcelin	299.89	
Lapointe Frédéric	243.66	
Germain Patrice	24.68	4 199.85

SOUS-TOTAL DES SALAIRES

32 839.13

0000 Caisse Populaire (Frais de représentation ou achats par employés)

Trudel Bédard Claudette : journées de la culture		13.78
Dionne Danny : frais déplacement aller chercher camion garage		29.14
Veillette Julie : frais déplacement rencontre camp de jour MRC		11.75
Paillé Louis : SAAQ pour camion accidenté		8.90
Fiset Valérie : frais déplacement rencontre assurances		11.75
Veillette Julie : frais déplacement soccer		50.29
Proulx Diane : frais déplacement rencontre d'automne		76.14
Vallée Alain : frais de déplacement pour conférence presse MRC		15.04

SOUS-TOTAL DES FRAIS DE REPRÉSENTATION

216.79

GRAND TOTAL DES SALAIRES ET FRAIS DE REPRÉSENTATION

33 055.92

0 Télus : Téléphone Pavillon St-Gabriel	115.07
0 Télus : Téléphone bibliothèque	63.39
0 Télus : Téléphone bureau	634.04
0 Télus : Téléphone Parc St-Jean-Optimiste	172.56
0 Télus : téléphone caserne incendie	63.39
0 Bell Mobilité : Cellulaire maire, DG et dir. trav. pub.	136.07
0 Hydro-Québec: Groleau	278.02
0 Hydro-Québec: caserne	401.97
0 Hydro-Québec : Éclairage rue Masson	64.12
0 Hydro-Québec : hôtel de ville, chauffage	1 218.33
0 Hydro-Québec : épuration des eaux	3 692.64
0 Hydro-Québec : Électricité Hôtel de Ville	1 486.57
0 Hydro-Québec : terrains de jeux	116.16
0 Hydro-Québec : réservoir aqueduc	73.64
0 Hydro-Québec : égout rue Magnan	388.44
0 Hydro-Québec: lumières de rues	1 066.75
0 Hydro-Québec : garage municipal	290.55

0	Hydro-Québec: promenade	773.29
0	Hydro-Québec : parc St-Jean	780.95
0	Hydro-Québec : Geai bleu	174.82
0	Hydro-Québec : pompes d'aqueduc	1 821.44
0	Canadien National : traverse entrée privée aqueduc	57.49
0	Canadien National : entretien passage à niveau	1 023.00
0	Groupe CLR : système communication incendie	212.08
0	VISA Louis : Nouvelliste, formation, imprimante, papier	811.60
0	VISA Alain : permis d'alcool, location camion	2 190.43
0	Revenu Québec : DAS provinciales	15 679.58
0	Revenu Canada : DAS fédérales régulières	6 200.08
0	La Capitale : assurances collectives	3 616.33
0	Dicom : frais de transport pièces b-f, aqueduc, égout	15.99
0	J.Y. Martel : transport de conteneurs Éco-Centre	1 414.19
0	Groupe Pages Jaunes : placement en ligne	182.36
0	Kubota : location tracteur	650.10
0	Ascenseurs ThyssenKrupp : Entretien ascenseur	387.54
0	Desjardins Services de Cartes : location machine Interac	35.18
0	Coop Novago : semences à gazon terrain de soccer	1 282.54
0	Acier Rayco : ponceau	1 207.10
0	Groupe Lafrenière Tracteur : réparation Kubota	79.65
0	Neopost Digital Postage on call : achat de timbres	1 149.75
0	Groupe CLR : réparation radio	359.62
0	EMCO Corporation: pièces d'aqueduc, égout, b-f.	7 040.88
0	Docuflex : broches pour photocopieur	120.67
0	Sanimont : nettoyage des regards pluviaux	2 445.05
0	Sogetel : réservation nom de domaine	23.00
0	Coopérative Solidarité Santé : don (in/out)	25 000.00
0	Ministres des Finances : Sûreté du Québec	86 602.00
0	Canadien National : entretien passage à niveau	1 023.00
0	Réal Huot : pièces d'aqueduc	402.23
817	C.S.N. : cotisations syndicales de septembre	491.93
818	Ministre des Finances : droits annuels pour ascenseur	85.03
819	Maison des Familles de Mékinac : publicité calendrier	50.00
820	Sylvain Dontigny : remboursement taxes payées en trop	328.34
821	Financière Banque Nationale : remboursement prêt	3 764.15
822	Annulé	0.00
823	Bourret Patrick et Mélanie : remboursement taxes	34.10
824	Tardif Bernard : remboursement de taxes	23.11

825	9091-8236 Québec Inc. : remboursement de taxes	62.70
826	Hélène Naud : remboursement taxes	840.10
827	Michel St-Amand : indemnisation bris aqueduc	100.00
828	Patrick Comtois : remboursement de taxes	326.94
829	Daniel Mongrain : remboursement de taxes	532.84
830	Francois Béland : remboursement de taxes	351.60
831	Richard Miron : remboursement de taxes	424.55
832	Succession Richard Aylwin : remboursement de taxes	553.01
833	C.S. de l'Énergie : aide financière enfant nature	1 500.00
834	Domaine Lac et Forêt : piscine à vagues	434.00
835	C.S. de l'Énergie : achat de citrouilles	105.00
836	A.P.C. du Lac-du-Jésuite : ensemencement	500.00
837	Transcontinental médias : envoi bulletin	163.50
	SOUS-TOTAL DES PRÉA ET CHÈQUES	183 694.55
		<hr/>
0	Caisse Populaire de Sainte-Thècle	
	- Prêt CLE, aqueduc St-Pierre Sud, camion incendie	41 200.00
	- Prêt 6 FEPTU	7 195.57
	- REER	6 443.94
	- Frais de relevé de compte	5.50
	SOUS-TOTAL DES FRAIS BANCAIRES	54 845.01
		<hr/>
	SOUS-TOTAL DES DÉPENSES OCTOBRE 2018	271 595.48
		<hr/> <hr/>

AUTRES DÉPENSES

838	Aciers Jacques Boucher : poteau pour fontaine lac	344.93
839	Buromobil St-Maurice : location toilette portative	193.44
840	C.R.S.B.P. : rencontre d'automne bibliothèque	137.97
841	Comptoir d'escompte : matériel de bureau	251.30
842	Construction DJL : asphalte froide	2 297.32
843	CPU Design : imprimante à reçus bibliothèque	516.24
844	Diesel Guy Trudel : réparation camion ordures	1 168.37
845	Distribution Robert : produits d'entretien HV	735.04
846	Dontigny Jean-Luc : travaux d'égout et d'aqueduc	4 087.82
847	Dufort et Lavigne : produits pour coop santé (remboursables)	318.54
848	Daniel Durocher : connecter pompes aqueduc et switch	1 714.66
849	Dynamic Suspension : réparation génératrice	79.87
850	Entreprises Crêtes : MG-20 pour voirie	1 362.68
851	Excavation Lac-aux-Sables : mini-pelle pour fuite d'eau	517.39
852	Garage Claude Lamarre : essuie- glace	42.54
853	Garage Roger Plamondon : réparation camion	17.84
854	Guimond Marcel : nivelage des chemins	359.30

855	HP Terrassement :ponceau Jésuite, branches, roches	1 649.61
856	Intégrair : frais serveur pour chauffage et réparation climatisation	327.68
857	Laboratoire Environex : analyse de l'eau	346.61
858	Labrie : pictogrammes pour camion ordures	197.01
859	Location St-Tite : compacteur et location génératrice	1 397.07
860	M.R.C. de Mékinac : enfouissement, fosses septiques, inspecteur	75 880.06
861	Maheu Maheu : traitements pour aqueduc et caserne	488.65
862	Marché Tradition : journées de la culture et sac retour bouteilles	29.16
863	Municipalité Notre-Dame-de-Montauban : frais directeur incendie	12 830.68
864	Municipalité Lac-aux-Sables : entraide incendie et rempl. Ordures	2 853.00
865	Pharmacie C. Béland : produits entretien HV	21.17
866	Pierre Naud : matériaux divers	562.84
867	Pomplo : chlore et soude caustique pour eau	1 617.29
868	Protection incendie CFS : matériel incendie	676.81
869	Quincaillerie Lafrance : matériaux divers	198.53
870	Rabais Campus : revues bibliothèque	10.39
871	R. Léveillé : entretien d'extincteurs	134.86
872	Service de Pneus TC : recap camion ordures	3 019.43
873	SignoPlus : pancartes	106.47
874	Tremblay Bois Mignault Lemay : services avocat première ligne	868.75
875	Ultramar : essence camion ordures	1 145.00
	SOUS-TOTAL AUTRES DÉPENSES OCTOBRE 2018	118 506.32
		<hr/> <hr/>
	TOTAL DES DÉPENSES OCTOBRE 2018	390 101.80
		<hr/> <hr/>

RÉSOLUTION : 2018-11-339 Approbation des comptes d'octobre 2018

Il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte les comptes du mois d'octobre 2018 au montant de 390 101.80 \$

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Stéphane Gaudreault demande où est rendu sa demande pour la nomination de son chemin d'accès à son chalet.

Rés. 2018
11-340 :

Nomination du maire suppléant

Il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Sainte-Thècle nomme Bertin

Cloutier, conseillère au siège numéro 6,

- a) maire suppléant pour les six prochains mois.
- b) substitut du maire, en cas d'absence, pour participer aux assemblées de la M.R.C. de Mékinac.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

11-341:

Réseau Biblio : nomination des représentants officiels 2019

Il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle nomme comme représentants officiels 2019 de la bibliothèque municipale de Sainte-Thècle pour le Réseau Biblio CQLM soit :

- Claudette Trudel-Bédard représentante (répondant) – élu municipal
- Diane Proulx comme coordonnatrice de la bibliothèque municipale

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

11-342 :

Adoption des dépenses pour la subvention accordée pour l'amélioration du réseau routier

CONSIDÉRANT que une aide financière soit de 15 000 \$ a été accordée à la Municipalité de Sainte-Thècle par le Ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, Monsieur Laurent Lessard, pour l'amélioration du chemin Saint-Thomas et de la route Marchand, référence les lettres du 20 juillet 2018;

CONSIDÉRANT qu'à date, les dépenses effectuées pour l'amélioration du chemin Saint-Thomas et la route Marchand s'élèvent à 16 694.12 \$ et que les travaux sont terminés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement

QUE le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Saint-Thomas et la route Marchand pour le montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QU'il informe le ministère des Transports que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses du chemin Saint-Thomas et la route Marchand dont la gestion incombe à la municipalité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-343
du Lac-du-Jésuite

Demande de dérogation mineure pour le 84, chemin

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par Mme. Lise Morin concernant l'agrandissement d'un bâtiment principal effectué en 1997 situé à 6,6 mètres de la ligne des hautes eaux lorsque prescrit à 10 mètres donc dérogatoire de 3,4 mètres; d'un agrandissement du bâtiment principal effectué en 2013 situé à 6,7 mètres de la ligne des hautes eaux lorsque prescrit à 10 mètres donc dérogatoire de 3,3 mètres et d'un balcon situé dans la rive ayant une profondeur de 5 mètres lorsque prescrit une profondeur maximal de 2,5 mètres donc dérogatoire de 2,5 mètres;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et suggère au conseil municipal de l'accepter en partie;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la dérogation mineure suivante pour le 84, chemin du Lac-du-Jésuite à Sainte-Thècle :

- Une dérogation de 3,3 mètres de la ligne des hautes eaux pour un agrandissement du bâtiment principal en 1997.
- Une dérogation de 3,4 mètres de la ligne des hautes eaux pour un agrandissement du bâtiment principal en 2013.
- Refuse l'empiètement de 2,5 mètres supplémentaire dans la rive pour le balcon construit en 2013 tel que prescrit par le règlement de zonage 8-90 et 337-2016.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-344
Notre-Dame

Demande de dérogation mineure pour le 570, rue

CONSIDÉRANT la demande de dérogation mineure présentée par Gestion MBPL INC. concernant l'agrandissement du bâtiment principal de 2,74 mètres de largeur en marge latérale gauche et qu'après la réalisation des travaux le bâtiment sera situé à 0,26 mètre de la ligne délimitant le terrain lorsque le règlement de zonage 337-2016 prescrit une distance de 2,0 mètres donc dérogatoire de 1,74 mètres;

CONSIDÉRANT que la propriété voisine sur la rue Notre-Dame a déposé une lettre d'appui au projet et demande de mettre tout compresseur sur le toit du bâtiment afin de limiter les nuisances par le bruit;

CONSIDÉRANT que le comité consultatif en urbanisme a étudié cette demande et suggère au conseil municipal de l'accepter;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle autorise la

dérogation mineure suivante pour le 570, rue Notre-Dame à Sainte-Thècle :

- Une dérogation de 1,74 mètre pour l'agrandissement d'un bâtiment principal qui sera implanté à 0,26 mètre de la ligne latérale gauche délimitant le terrain lorsque le règlement 337-2016 prescrit une distance minimale de 2 mètres.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-345 Chambre de Commerce de Mékinac/adhésion 2019

CONSIDÉRANT que la Chambre de Commerce de Mékinac nous demande de se joindre au plus grand réseau d'affaires de la MRC de Mékinac;

CONSIDÉRANT que la Chambre de Commerce nous offre l'opportunité d'élargir notre réseau, d'apprendre, de s'informer, d'obtenir de la visibilité et de s'engager pour Mékinac;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trude-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte d'adhérer à la Chambre de Commerce de Mékinac pour la période du 1^{er} mai 2018 au 30 avril 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-346 Réponse à notre résolution de Centre Jardin Multi-Fleurs Enr.

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle a demandé au Centre Jardin Multi-Fleurs Enr. un crédit pour 5 jardinières qui ont durées seulement quelques semaines à l'été 2018;

CONSIDÉRANT que Centre Jardin Multi-Fleurs nous informe que si nous ne payons pas la totalité de la facture des jardinières, ils la feront parvenir aux petites créances de Shawinigan;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle paie la facture pour les Jardinières au Centre Jardin Multi-Fleurs et enlève de la facture un montant équivalent à 5 jardinières puissent que celles-ci ont fleuries seulement quelques semaines.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-347 Programme d'aide pour l'achat de couches lavables

CONSIDÉRANT que la municipalité veut se doter d'un programme de soutien financier

pour l'utilisation de couches lavables et réutilisables;

CONSIDÉRANT que les conditions d'admissibilité à ce programme seront élaborer dans un document;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle adopte un programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables :

- L'aide financière accordée représente 50% du coût d'achat d'un ensemble de couches lavables jusqu'à concurrence de 100 \$ incluant les taxes.
- Ce programme sera en vigueur le 1^{er} janvier 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-348 Transfert de la base de données Beon pour le service d'incendie

CONSIDÉRANT que le service d'incendie de Sainte-Thècle joindra la Régie des incendies du Centre-Mékinac, le premier janvier 2019;

CONSIDÉRANT que la municipalité devra faire transférer la base de données Beon;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de ICO Technologies au montant de 2 391.48 \$ taxes incluses pour le transfert des données, les changements de protocoles à la centrale, etc...

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-349 Démission d'un pompier volontaire et embauche d'un pompier volontaire

CONSIDÉRANT la lettre de démission de M. Patrice Germain comme pompier volontaire au sein de la municipalité de Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le chef aux opérations du service d'incendie de Sainte-Thècle nous propose d'embaucher M. Jérôme-Olivier Tessier comme pompier volontaire pour notre brigade;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accepte la démission de M. Patrice Germain comme pompier volontaire et le remercie pour les services rendus au sein du service d'incendie de Sainte-Thècle depuis plus de six (6) ans.

- Embauche M. Jérôme-Olivier Tessier comme pompier volontaire du service d'incendie de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-350 Demande de M. Yves Marchand pour la réparation du pont du chemin du Barrage

CONSIDÉRANT que le tablier du pont du chemin du Barrage est désuet;

CONSIDÉRANT que M. Yves Marchand pour Mme. Isabelle Groleau nous demande de fournir le bois pour la réparation du tablier du pont du chemin du Barrage;

CONSIDÉRANT que ce pont est situé sur un chemin privé et le terrain de chaque côté de ce pont appartient à Mme. Isabelle Groleau;

CONSIDÉRANT que le coût de remplacement du tablier de ce pont sera onéreux;

CONSIDÉRANT que ce pont est utilisé uniquement par les usagers du chemin du Barrage;

CONSIDÉRANT que le tablier de ce pont devra être réparé selon les règles de l'art;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Sainte-Thècle n'utilise pas ce pont;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- n'acquiesce pas à la demande de la propriétaire, formulée par son représentant, à l'effet de lui fournir le bois pour refaire le tablier du pont du chemin du Barrage
- Informe la propriétaire et son représentant qu'ils devront obtenir un permis, si ils désirent réaliser la réfection du tablier du pont du chemin du Barrage.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-351 Offre de service pour le déneigement des conteneurs de déchets et de récupération à l'extrémité du chemin Saint-Pierre Sud

CONSIDÉRANT que Gilles Lacourse nous offre de faire l'entretien d'hiver des conteneurs de déchets et de récupération à l'intersection du chemin Saint-Pierre Sud et du chemin du Lac-Moreau;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de M. Gilles Lacourse au montant de 190.00 \$ pour effectuer le

déneigement des conteneurs de déchet et de récupération situés à l'intersection du chemin Saint-Pierre Sud et du chemin du Lac-Moreau et ce pour la saison hivernale 2018-2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-352 Demande de commandite du Noël des enfants de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT que le comité organisateur du Noël des enfants nous demande de leur fournir certains services pour réaliser cette activité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de fournir les équipements suivants au comité organisateur du Noël des enfants :

- Leur permettre de faire gratuitement les photocopies pour la publicité, les dessins à colorier et tous autres documents.
- Leur prêter gratuitement la salle Aubin le dimanche 9 décembre 2018 pour le Noël des enfants.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Caroline Poisson, conseillère, se retire de cette discussion, car elle est secrétaire du Tournoi APBM St-Tite.

RÉSOLUTION : 2018-11-353 Demande de commandite du Tournoi provincial de A.P.B.M. de Saint-Tite

CONSDIÉRANT que la demande de commandite pour le Tournoi provincial de l'APBM de Saint-Tite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de prendre un plan de commandites pour le Tournoi APB' Saint-Tite de janvier 2019 comme collaborateur pour un montant de 50 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-354 Demande de commandite du Rallye Mékinac

CONSIDÉRANT les demandes de Rallye Mékinac pour l'édition 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Autorise l'accès au garage municipale le vendredi 11 janvier 2019 de 16h00 à 21h00 pour faire l'inspection technique des véhicules de rallye.
- Met à la disposition de l'événement à partir du 09 janvier 2019, 15 balises coniques TRV-7
- Ne verse pas d'aide financière pour le programme de visibilité.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

11-355 :

Demande d'aide financière – Fondation du Foyer de Sainte-Thècle

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière de la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle pour l'organisation de leur brunch annuel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accorde une aide financière de 350.00 \$ à la Fondation du Foyer de Sainte-Thècle qui servira à l'amélioration de la qualité de vie des usagers du Centre multiservices Foyer de Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-356 CWA offre de service pour le remplacement d'un débitmètre

CONSIDÉRANT que nous devons remplacer le débitmètre du réservoir d'eau potable;

CONSIDÉRANT que CWA nous fait une offre pour remplacer ce débitmètre;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de CWA pour l'achat un débitmètre Endress de 6" au montant de 4 500 \$ plus taxes et plus l'installation sur le réseau d'eau potable.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le conseil demande de vérifier auprès des assurances : car plus équipements ont été brisés possiblement par le tonnerre.

RÉSOLUTION : 2018-11-357 Publicité dans le bulletin Autour d'Elles de Femmes de Mékinac

CONSIDÉRANT que Femmes de Mékinac nous offre la possibilité de renouveler votre participation au bulletin Autour d'Elles;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte de renouveler sa participation au bulletin Autour d'Elles de Femmes de Mékinac en prenant une publicité format carte professionnelle dans les deux publications de ce bulletin et ce pour un montant de 75 \$.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-358 Décontamination des transformateurs du 631 rue Notre-Dame

CONSIDÉRANT que la municipalité doit faire vidanger les transformateurs situés au 631 rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT que Global Récupération nous offre de venir vidanger ces transformateurs;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Jacques Tessier, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Global Récupération pour le transport (154.44\$/heure), la décontamination (286.00 \$) et la disposition d'huile (0.18\$/litre) des 3 transformateurs situé au 631 rue Notre-Dame à Sainte-Thècle.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-359 Demande d'aide financière pour une nouvelle entreprise

CONSIDÉRANT la demande d'aide financière présentée par M. Michael Jourdain pour l'arrivée d'une nouvelle entreprise à Sainte-Thècle le 1^{er} octobre 2018;

CONSIDÉRANT que la compagnie de M. Michael Jourdain, MJM Innus ressources Inc., emploie 3 personnes en plus de lui-même et compte engager 2 autres employés;

CONSIDÉRANT que MJM Innus ressources Inc. dispose d'une entente avec Locusi de Saint-Narcisse pour la réalisation de balcons et rampes d'escaliers;

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin de PME afin d'augmenter l'offre de service de sa localité;

CONSIDÉRANT que l'entreprise MJM Innus ressources Inc. répond aux critères de la politique municipale en matière d'aide financière aux entreprises soient de réactiver un bâtiment vacant et l'embauche d'employés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Claudette Trudel-

Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Accorde une aide financière à la nouvelle entreprise MJM Innus ressources Inc. situé au 2782 chemin Saint-Pierre Nord à Sainte-Thècle qui se spécialise dans la conception, la fabrication et les réparations diverses de charpentes métalliques comme suit :
- Accorde un montant de 2 000 \$, si la compagnie demeure locataire et ce montant sera versé après six (6) mois d'opération de son entreprise.
- Un montant supplémentaire de 3 000 \$, si la compagnie achète l'immeuble du 2782, chemin Saint-Pierre Nord à Sainte-Thècle avant le 31 décembre 2019 et ce montant sera versé six (6) mois après l'achat.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

RÉSOLUTION : 2018-11-360 Entente de service pour le déneigement des conteneurs et du réservoir d'incendie au Lac-du-Jésuite

CONSIDÉRANT que Déneigement Simon nous offre de déneiger les conteneurs et le réservoir d'incendie au Lac-du-Jésuite;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Bertin Cloutier, appuyé par Jacques Tessier et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle accepte l'offre de Déneigement Simon comme suit :

- Le déneigement des conteneurs à déchets au nord et au sud du lac du Jésusite au coût de 2 471 .96 \$ taxes incluses.
- Le déneigement du réservoir d'incendie au nord du Lac-du-Jésuite au coût de 459.90 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Adhésion à la Régie des incendies du Centre-Mékinac.

Ce sujet est reporté à une séance ultérieure.

RÉSOLUTION : 2018-11-361 Adoption du budget 2019 à la Régie des incendies du Centre-Mékinac.

CONSIDÉRANT que le service d'incendie de Sainte-Thècle sera intégré à la Régie des incendies du Centre-Mékinac le 1^{er} janvier 2019;

CONSIDÉRANT que la Régie des incendies du Centre-Mékinac nous présente ses prévisions budgétaires pour l'année 2019 et nous demande de les approuver;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Jean-François Couture et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle

- Approuve les prévisions budgétaires de la Régie des incendies du Centre-Mékinac ainsi que la quote-part de notre municipalité au montant de 166 050 \$ pour l'année financière 2019.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Alain Vallée, maire, se retire de la discussion; car il est parent avec le demandeur.

M. Jacques Tessier, maire suppléant, remplace le maire.

RÉSOLUTION : 2018-11-362 Demande de partage de coûts pour la coupe d'un arbre

CONSIDÉRANT la demande de M. Sylvain Vallée de partager le coût pour la coupe d'un arbre sur sa propriété;

CONSIDÉRANT qu'il a du faire abattre cet arbre par un émondeur; car un fil électrique était parmi les branches;

CONSIDÉRANT que le fil électrique alimente les lumières de la rue Lacordaire et une fontaine, et qu'il est dans l'emprise de la rue;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Caroline Poisson, appuyé par Claudette Trudel-Bédard et il est résolu unanimement que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle ne paie pas pour la coupe d'un arbre sur la propriété du 250 rue Lacordaire.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Questions de l'assistance

Michel Rheault demande pourquoi les membres du conseil ne sont pas venus au souper spaghetti organisé par les Chevaliers de Colomb.

Yvon Goulet demande pourquoi les pompiers ne doivent pas avoir de barbe.

Affaires nouvelles

RÉSOLUTION : 2018-11-363 : Demande d'aide financière au Fonds de Développement du Territoire pour le Noël des enfants

CONSIDÉRANT que le comité organisateur Noël des Enfants est à sa 46^{ème} édition à Sainte-Thècle;

CONSIDÉRANT que le Noël des Enfants rejoint plus de 100 jeunes de 0 à 10 ans;

CONSIDÉRANT que plusieurs bénévoles œuvrent au sein de cet organisme afin de faire de cette journée un moment féérique pour les enfants;

CONSIDÉRANT que le comité organisateur Noël des Enfants a besoin de soutien financier pour faire l'achat de jouets et autres;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Claudette Trudel-Bédard, appuyé par Bertin Cloutier et il est résolu à l'unanimité que le conseil de la municipalité de Sainte-Thècle demande à la MRC de Mékinac de verser 1 000 \$ au comité organisateur du Noël des Enfants de notre localité dans le cadre du Fonds de développement du territoire pour le volet soutien aux bénévoles.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Rés. 2018

11-364 : Levée de la séance

À 20 heures et 27 minutes, il est proposé par Jean-François Couture, appuyé par Caroline Poisson et il est résolu unanimement de lever la séance.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Maire

Secrétaire-trésorier

